

les provinces Maritimes, où des sommes considérables ont été consacrées à la mise en valeur de cette région du Canada défavorisée par rapport au reste du pays. On a reconnu ce principe, cette doctrine égalitaire, si vous préférez, qui vise à uniformiser les chances d'expansion dans les diverses régions du Canada en confiant aux soins du ministère de l'Industrie 35 régions désignées.

Malheureusement, cela ne résout pas tous nos problèmes à cet égard. A mon avis, il y a des régions du pays dont le développement ressemble beaucoup à celui des provinces Maritimes, mais qui ne sont pas, hélas, situées dans ces provinces. Il y a des régions dont la croissance est lente, non depuis huit ans, période qui a servi à déterminer les régions désignées—et à juste titre, car les régions désignées avaient réellement besoin d'aide, mais c'étaient des régions qui avaient peut-être connu un développement considérable et n'ont pris du retard que ces huit dernières années—et qui ont aussi besoin d'assistance. A mon sens, il existe des régions similaires aux provinces Maritimes, même dans la riche province d'Ontario, et qui, depuis 50, 75 ou 100 ans, n'ont pas grandi au même rythme que le reste de la province ou des autres parties du Canada. Comme elles ne se trouvaient pas dans les provinces Maritimes, elles n'ont pas reçu de subventions d'équipement pour leur venir en aide; et parce que leur croissance insuffisante n'a peut-être pas été que de huit ans, et qu'en conséquence elles n'ont pas connu une recrudescence soudaine du chômage—elles ont stagné bien plus que huit ans—il n'y a pas encore de programme déterminé pour leur prêter main-forte. Ces régions ne sont pas des régions à faible croissance auxquelles on peut appliquer la définition des «régions désignées», mais elles ont besoin d'aide financière à peu près autant que les provinces Maritimes.

J'ose croire que le ministre saura trouver, dans sa sagesse, un moyen d'aider les régions de ce genre en recourant au ministère de l'Industrie. Je suis d'avis que ce problème s'applique à une partie considérable de ma circonscription et à d'autres régions de l'est de l'Ontario et peut-être aussi de l'est du Québec. Ces régions ont besoin de stimulants du côté financier; comme un bon nombre d'entre elles sont d'anciennes régions d'exploitation forestière, dont les ressources sont épuisées, le nouveau ministère de l'Industrie trouvera peut-être moyen, avec l'aide et le secours du gouvernement, de tirer profit des ressources forestières qui restent et d'engendrer dans le domaine industriel de nouveaux espoirs et de nouveaux emplois.

Il y a un seul autre sujet dont je voudrais dire quelques mots. Il ne se rapporte pas de façon particulière à ma circonscription, mais

[M. Greene.]

je pense qu'il a attiré de temps à autre l'attention des Canadiens. Je veux parler de l'Imprimerie de l'État. Ayant relevé dans le rapport Glassco certains scrupules au sujet de l'Imprimerie publique, après avoir entendu pendant des années le public exprimer des doutes au sujet de l'opportunité de confier à cette entreprise gigantesque des travaux d'impression pour le compte du gouvernement aux dépens de l'entreprise privée, il se peut que, le ministre ayant repris ce service, il l'ait déjà un peu secoué—ce qui ne lui fera certainement pas de mal. Il examinera peut-être aussi toute la doctrine sur laquelle repose l'Imprimerie publique. Pourquoi le gouvernement ferait-il, dans une forte mesure, concurrence à l'entreprise privée, comme il le fait dans cette vaste institution publique? Si nous avons une imprimerie qui fait à ce point concurrence à l'entreprise privée, pourquoi ne pas fabriquer des automobiles? Pareille chose ne me semble pas ressortir au gouvernement en tout point lorsqu'il s'agit d'un parti qui a adopté le principe de l'entreprise privée comme doctrine fondamentale.

Nous avons vu que ce bureau publie des milliers de publications sur tous les sujets, allant des canards aux cartels. Je ne sais s'il y a des gens qui les lisent. Mais ces publications représentent, sans le moindre doute, une forte dépense publique. Il est très difficile de déterminer le coût exact de l'Imprimerie sous sa forme actuelle. Si la réorganisation préconisée par le rapport Glassco est mise en œuvre et qu'on remanie le régime financier de l'Imprimerie, il nous sera peut-être possible de découvrir exactement ce qu'elle coûte, ou, du moins, de nous procurer des données plus exactes. L'existence d'une imprimerie publique est certainement motivée. Mais il me semble qu'il y aurait lieu de bien l'examiner. Toutes ses publications sont-elles nécessaires? Le contribuable canadien paie-t-il trop cher ce qu'il reçoit? Faisons-nous une concurrence injuste à la petite entreprise ou à l'entreprise privée? Nous voudrions voir l'Imprimerie publique répondre aux besoins du gouvernement, mais ne rien entreprendre qui constitue une concurrence injuste sur le marché tout en représentant une charge pour le contribuable, comme c'est, semble-t-il, le cas aujourd'hui.

**M. Stenson:** Monsieur le président, en prenant la parole à propos de ces crédits, je parlerai du ministère de l'Industrie, qui semble, ce soir, prendre la vedette parmi les services que dirige le ministre. Le ministre de l'Industrie a appelé notre attention sur le fait que les travailleurs spécialisés, comme les chercheurs scientifiques, les ingénieurs, les dessinateurs et autres membres des professions libérales, quittent le pays en grand nombre